

Mobilisons-nous !



Salaires



Conditions de travail



École inclusive

La rentrée de janvier 2022 est catastrophique : le service public d'éducation est mis à mal par le manque de personnels et de moyens pour protéger leur santé et celle des élèves. Sur le sujet du salaire, Blanquer avait annoncé une revalorisation historique mais deux ans après on est toujours bien loin du compte! Le gouvernement refuse de revaloriser le point d'indice : le gel du point d'indice représente pourtant une perte nette de pouvoir d'achat pour les personnels.



Depuis 2 ans, le gouvernement distribue des miettes !

Blanquer pensait régler le problème de la rémunération des personnels par le paiement de quelques primes et indemnités. L'indemnité inflation, la prime d'équipement informatique et la prime d'attractivité ne concernent qu'une partie des personnels et sont trop minimes et ponctuelles : ce ne sont pas des augmentations de salaire ! De même, la soi-disant revalorisation des AESH est très insuffisante et n'a pas permis aux AESH de sortir de la précarité. Un·e AESH qui a 6 ans d'ancienneté ne gagnera que 22€ de plus !

SUD éducation dénonce ces mesurette qui n'ont pas de véritables effets sur le niveau de vie des personnels. Les personnels ont perdu entre 15 et 25% de rémunération au cours des 20 dernières années, le salaire moyen est inférieur d'au moins 15% aux salaires des personnels ont perdu entre 15 et 25% de rémunération au cours des 20 dernières années, le salaire moyen est inférieur d'au moins 15% aux salaires des personnels de l'éducation des pays de l'OCDE alors que le temps en classe est plus important (en moyenne 900 heures en classe en France

contre une moyenne européenne de 738 heures en Europe).

La politique salariale de Blanquer est inégalitaire et insuffisante.

Les bas salaires participent du manque d'attractivité de nos métiers et du sentiment fort de mépris de la part de l'institution.

Encore des inégalités salariales femmes / hommes

Le salaire net des enseignantes est inférieur de 13,9% à celui de leurs collègues masculins. Il existe plusieurs raisons à cela. Les HSA profitent essentiellement aux hommes, qui perçoivent 51% de rémunération liée aux HSA de plus que les femmes. De plus, les femmes sont plus souvent contraintes de prendre en charge la garde des enfants et sont bien plus souvent à temps partiel.

En grève le 27 janvier

Pour SUD éducation, il est urgent d'obtenir satisfaction sur les revendications immédiates :

- l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels ;
- l'intégration des primes et indemnités au salaire ;
- une augmentation significative des salaires, d'autant plus forte que le salaire de l'agent·e est bas, pour réduire les inégalités salariales.

SUD éducation revendique également dans le cadre du projet d'égalité salariale qu'elle porte avec l'Union syndicale Solidaires :

- une augmentation du Smic à 1700€ nets ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité à temps plein de tous les personnels contractuels de l'Éducation nationale.

Gagnons des moyens pour une école égalitaire !



Pour la rentrée 2022, Blanquer supprime encore 440 postes d'enseignant·es dans les collèges et les lycées et ne crée aucun poste dans les écoles. Depuis 5 ans, Blanquer a supprimé 7900 postes dans le 2nd degré, soit l'équivalent de 160 collèges.

Ces suppressions de postes conduisent à dépasser les seuils d'élèves par classe, à réduire les heures d'enseignement dans certaines disciplines dans les LGT et les LP, à bloquer la mobilité des personnels et à dégrader les conditions de travail. Le budget 2022 entérine la "priorité au primaire", le ministère ne prévoit pas de moyens supplémentaires pour assurer les remplacements, baisser le nombre d'élèves par classe dans tous les niveaux et recruter des RA-SED. De même, la répartition par académie montre que ce sont les territoires urbanisés et

populaires qui vont encore perdre des moyens à la rentrée prochaine. Pendant ce temps, le budget de l'enseignement privé continue d'augmenter. La rentrée 2022 va être marquée par le retour des stagiaires à temps plein du fait d'une énième réforme de la formation des enseignant·es. SUD éducation dénonce cette dégradation importante des conditions d'entrée dans le métier dont l'expérimentation entre 2010 et 2013 avait pourtant été un échec.

Battons-nous pour l'école inclusive !



L'inclusion scolaire est un enjeu essentiel pour l'école : tous les enfants doivent avoir accès au service public d'éducation, qu'importe leur handicap. Or, l'Éducation nationale est incapable d'accompagner les 400000 élèves en situation de handicap à la hauteur de leurs besoins. Depuis la rentrée de septembre 2021, la situation s'est largement dégradée : des élèves, qui devraient l'être, ne sont pas accompagnés et les élèves accompagnés ont perdu

des heures d'accompagnement. Dans certains départements, les élèves attendent un an avant de bénéficier d'une aide humaine. La mise en place des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens fait peser sur les AESH le manque de personnels : les personnels AESH sont sommés d'intervenir sur davantage d'écoles et d'établissements scolaires avec davantage d'élèves. L'accompagnement est morcelé et se dégrade.

Pour SUD éducation, l'école inclusive ne peut exister sans moyens et sans la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.

Le 27 janvier doit permettre de faire entendre les revendications des AESH pour un vrai statut de la Fonction publique avec un temps plein de 24h.